



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 8 juillet 2015 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Est absente, madame la conseillère Myriam Nadeau.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2015-556

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 17 JUIN 2015 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 9 JUIN 2015

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 17 juin 2015 ainsi que de la séance spéciale tenue le 9 juin 2015 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux comme soumis.

Adoptée

CE-2015-557

SOUMISSION 2014 SP 112A - FOURNITURE DE MOBILIER URBAIN - RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR RIVERAIN DE LA RUE JACQUES-CARTIER - BUREAU DES GRANDS PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Atmosphère / Imagineo inc., 17999, rue J.A. Bombardier, Mirabel, Québec, J9J 2H8, pour la fourniture de divers éléments de mobilier urbain selon les sections 1, 2, 3, 4 et 6 pour la réalisation des travaux de réaménagement du secteur riverain de la rue Jacques-Cartier pour un montant total de 685 905,89 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 9 juin 2015, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

De plus, ce comité rejette la seule soumission reçue pour la section 5, cette dernière n'étant plus requise.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30363-015-03203	626 323,50 \$	Tronçon de la rue Jacques Cartier - Mobilier urbain
04-13493	29 828,48 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	29 753,91 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-558

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛTS DE SOUMISSION POUR UN MONTANT DE 303 735,62 \$ - ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC. - TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU SECTEUR DE BUCKINGHAM

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2013-597 du 17 avril 2013, octroyait un contrat à la firme Allen Entrepreneur général inc. pour la réalisation des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Buckingham pour un montant total de 27 786 783,18 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-367 du 2 avril 2014, entérinait un premier ajustement de coûts pour un montant total de 108 358,50 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-558 du 7 mai 2014, entérinait un deuxième ajustement de coûts pour un montant total de 151 345,58 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-784 du 18 juin 2014, entérinait un troisième ajustement de coûts pour un montant total de 364 027,69 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-882 du 9 juillet 2014, entérinait un quatrième ajustement de coûts pour un montant total de 104 468,20 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-1179 du 15 octobre 2014, entérinait un cinquième ajustement de coûts pour un montant total de 190 070,69 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-1346 du 19 novembre 2014, entérinait un sixième ajustement de coûts pour un montant total de 188 426,71 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2015-32 du 14 janvier 2015, entérinait un septième ajustement de coûts pour un montant total de 175 282,12 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2015-106 du 25 février 2015, entérinait un huitième ajustement de coûts pour un montant total de 259 156,06 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2015-214 du 8 avril 2015, entérinait un neuvième ajustement de coûts pour un montant total de 195 861,22 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2015-393 du 27 mai 2015, entérinait un dixième ajustement de coûts pour un montant total de 194 872,60 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant AECOM pour un montant de 93 923,09 \$ incluant les taxes ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 132091;

CONSIDÉRANT QU'après révision, le consultant AECOM recommande un montant supplémentaire de 209 812,53 \$ incluant les taxes concernant les travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Buckingham :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 132091 pour un montant de 93 923,09 \$ incluant les taxes;

- autorise un montant supplémentaire de 209 812,53 \$ incluant les taxes, dans le cadre des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Buckingham, portant le cumulatif des ajustements à approuver à 303 735,62 \$ incluant les taxes. Le coût total de ce contrat représente un montant de 30 022 388,18 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30707-017-03204	191 586,80 \$	Travaux de modernisation - Usine de traitement d'eau potable de Buckingham
04-13493	9 124,27 \$	- Ajustements de contrats TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	9 101,46 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-559

**MODIFICATION DES NUMÉROS D'IMMEUBLES SUR LA RUE BROADWAY EST
- DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

CONSIDÉRANT QU'un citoyen a fait signer une pétition portant sur le changement des numéros civiques des immeubles situés sur la rue Broadway Est et que plus de 90 % des résidents sont favorables à ce changement;

CONSIDÉRANT QUE ce changement a pour but d'éviter des doublons des numéros d'immeubles se trouvant sur les rues Broadway Ouest et Broadway Est;

CONSIDÉRANT QUE ce changement permettra aussi d'éviter des erreurs lors d'interventions d'urgence et des problèmes de livraison de toutes sortes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve le changement des numéros d'immeubles de la rue Broadway Est, comme décrit ci-dessous :

Adresses actuelles

151, rue Broadway Est
153, rue Broadway Est
155, rue Broadway Est
157, rue Broadway Est
175, rue Broadway Est
189, rue Broadway Est
156, rue Broadway Est
160, rue Broadway Est
164, rue Broadway Est
166, rue Broadway Est
170, rue Broadway Est
176, rue Broadway Est
178, rue Broadway Est

Nouvelles adresses

141, rue Broadway Est
137, rue Broadway Est
133, rue Broadway Est
129, rue Broadway Est
111, rue Broadway Est
97, rue Broadway Est
138, rue Broadway Est
134, rue Broadway Est
130, rue Broadway Est
126, rue Broadway Est
122, rue Broadway Est
118, rue Broadway Est
114, rue Broadway Est

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer tout document relatif à ce changement de numéros d'immeubles de la rue Broadway Est.

Adoptée

CE-2015-560

MODIFICATION DES NUMÉROS D'IMMEUBLES SUR UN TRONÇON DU BOULEVARD MALONEY EST - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARC CARRIÈRE

CONSIDÉRANT QU'un citoyen a soulevé un problème de doublons entre certains numéros d'immeubles situés sur la rue Wilfrid-Villeneuve et sur le boulevard Maloney Est;

CONSIDÉRANT QUE pour remédier à la situation, la Ville de Gatineau désire modifier certains de ces numéros d'immeubles permettant d'éviter les répétitions et ainsi prévenir des erreurs lors d'interventions d'urgence et des problèmes de livraison de toutes sortes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve le changement des numéros d'immeubles sur ce tronçon du boulevard Maloney Est, comme décrit ci-dessous :

<u>Adresses actuelles</u>	<u>Nouvelles adresses</u>
1585, boulevard Maloney Est	1572, rue Wilfrid-Villeneuve
1587, boulevard Maloney Est	1576, rue Wilfrid-Villeneuve
1589, boulevard Maloney Est	1580, rue Wilfrid-Villeneuve
1591, boulevard Maloney Est	1584, rue Wilfrid-Villeneuve
1593, boulevard Maloney Est	1588, rue Wilfrid-Villeneuve
1623, boulevard Maloney Est	1626, rue Wilfrid-Villeneuve
1627, boulevard Maloney Est	1630, rue Wilfrid-Villeneuve
1635, boulevard Maloney Est	1634, rue Wilfrid-Villeneuve

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer tout document relatif à ce changement de numéros d'immeubles de la rue Wilfrid-Villeneuve et du boulevard Maloney Est.

Adoptée

CE-2015-561

SOUMISSION 2015 SI 153 - SERVICES PROFESSIONNELS - ÉTUDE D'IMPACT ET D'AVANT-PROJET POUR UN LIEN CYCLABLE SUR LA RUE LAURIER - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme CIMA+ S.E.N.C., 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Gatineau, Québec, J8P 1E7, pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'une étude d'impact et d'avant-projet pour un lien cyclable sur la rue Laurier pour un montant total de 57 356,43 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 juin 2015, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30749-004-03061	52 374,06 \$	Réfection et aménagement du réseau cyclable - Marquage - Rue Laurier
04-13493	2 494,30 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 488,07 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-562

CONTRÔLEURS ET ÉQUIPEMENTS DE COMMUNICATION - FEUX DE CIRCULATION

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du schéma de couverture de risques en incendie, la Ville s'est engagée à augmenter le nombre de systèmes de préemption aux feux de circulation;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a développé un projet novateur de préemption par GPS qui permet de soumettre à distance des commandes de préemption aux feux de circulation via le système central de gestion des feux de circulation IQ Central;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'informatique a conceptualisé une interface géomatique de préemption pour faire le lien entre les diverses composantes;

CONSIDÉRANT QUE les articles 573, 573.1 et 573.3.0.2 de la Loi sur les cités et villes ne s'appliquent pas à un contrat dont :

- 6^e alinéas : l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise :
 - à assurer la compatibilité avec des systèmes, progiciels ou logiciels existants;
 - la protection de droits exclusifs comme les droits d'auteur, les brevets ou les licences exclusives;
 - la recherche ou le développement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à payer à la firme Orange Traffic la somme de 96 245,57 \$ incluant les taxes, représentant la fourniture et l'installation de 14 contrôleurs ATC-1000 et d'équipements de communication pour la réalisation du banc d'essai dans le cadre du projet de préemption.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-90019-001-03062	87 885,03 \$	Équipement Opticom pour le schéma de couverture de risques en incendie
04-13493	4 185,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 175,04 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-563

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛTS DE SOUMISSION POUR UN MONTANT DE 110 503,37 \$ - LES CONSTRUCTIONS B.G.P. / 6958001 CANADA INC. - PROJET DE CONSTRUCTION DES NOUVELLES RUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPARC - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-949 du 27 août 2014, adjugeait à la firme Les Constructions B.G.P. / 6958001 Canada inc. un contrat pour la construction de nouvelles rues pour le développement de l'Aéroparc d'un montant de 7 852 260,17 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme CIMA+ S.E.N.C., mandatée par la Ville pour la gestion, la planification et l'exécution du contrat, recommande un montant total de 110 503,37 \$ incluant les taxes pour la réalisation de travaux supplémentaires nécessaires à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE les délégations de pouvoir numéros 125979, 129706 et 131187 ont déjà été approuvées pour un montant total de 68 570,60 \$ incluant les taxes pour une partie des travaux supplémentaires recommandés antérieurement;

CONSIDÉRANT QU'après vérifications, le Service des infrastructures en recommande l'approbation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 125979, 129706 et 131187 pour un montant total de 68 570,60 \$ incluant les taxes, soit 71 628,14 \$ en travaux supplémentaires et 3 057,54 \$ en crédit;
- approuve le retrait de l'article 2.5 a) de la formule de soumission pour un montant total de 199 252,82 \$ incluant les taxes;
- approuve les ordres de changements numéros 7 à 11 pour un montant total de 38 875,23 \$ incluant les taxes, dans le cadre du projet de construction de nouvelles rues pour le développement de l'Aéroparc, portant ainsi le cumulatif des ajustements positifs à approuver à 110 503,37 \$ incluant les taxes et les ajustements négatifs à 202 310,36 \$ incluant les taxes.

Le tout réduisant le contrat à un montant total de 7 760 453,18 \$ incluant les taxes.

De plus, le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables nécessaires afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30687-010-03063	35 498,27 \$	Services municipaux et acquisitions de parcs industriels - Pavage - Couche de base - Aéroparc
04-13493	1 690,59 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 686,37 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-564

AUTORISER LA FIRME WSP CANADA INC. À PRÉSENTER LES DEMANDES D'AUTORISATION REQUISES POUR LA CONSTRUCTION DU BOUCLAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC, ENTRE LE CHEMIN VANIER ET LE BOULEVARD DE LUCERNE, EN PASSANT PAR LA RUE SAINT-MÉDARD, QUI FAIT PARTIE D'UN PROJET DU VOLET 1.5, PIOM - DISTRICT ÉLECTORAL DE DECHÈSNES - RICHARD M. BÉGIN

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-952 du 27 août 2014, octroyait un mandat à la firme WSP Canada inc. au montant de 1 810 661,08 \$ incluant les taxes pour les services professionnels de gestion, planification, préparation de plans et devis et de documents d'appel d'offres et de surveillance en résidence des travaux des projets du volet 1.5 dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet de bouclage du réseau d'aqueduc, entre le chemin Vanier et le boulevard de Lucerne, en passant par la rue Saint-Médard, qui fait partie d'un projet du volet 1.5 dans le cadre du Programme d'infrastructure Québec-Municipalité est assujéti à un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT QU'une résolution de la Ville est requise pour autoriser la firme mandatée à déposer ladite demande d'autorisation au nom de la Ville auprès des autorités compétentes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la firme WSP Canada inc. à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant aux travaux de construction du bouclage du réseau d'aqueduc, entre le chemin Vanier et le boulevard de Lucerne, en passant par la rue Saint-Médard, aux autorités compétentes en la matière;
- autorise la firme WSP Canada inc. à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur ou un biologiste, selon le cas, quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Adoptée

CE-2015-565

SOUSSION 2015 SP 035 - PROLONGEMENT DE LA RUE PIERRE-MÉNARD - PARC INDUSTRIEL SUD-EST - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme DUROKING Construction / 9200-2088 Québec inc., 370, rue Larry Ball, Saint-Jérôme, Québec, J5L 2P6, pour le prolongement de la rue Pierre-Ménard, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 4 670 652,42 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 2 avril 2015 comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30687-011-03064	213 530,92 \$	Services municipaux et acquisitions de parcs industriels - Éclairage - Aéroport et rue Pierre-Ménard
06-30687-013-03065	316 158,31 \$	Services municipaux et acquisitions de parcs industriels - Aqueduc - Rue Pierre-Ménard
06-30687-014-03066	1 762 799,96 \$	Services municipaux et acquisitions de parcs industriels - Égouts - Rue Pierre-Ménard
06-30687-015-03067	1 972 439,01 \$	Services municipaux et acquisitions de parcs industriels - Pavage - Couche de base - Rue Pierre Ménard
04-13493	203 116,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	202 608,22 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-566

AUTORISER GAZIFÈRE À FAIRE EXÉCUTER DES TRAVAUX SUR LE BOULEVARD MAISONNEUVE ET AUTORISER UNE DÉROGATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 44-2003 CONCERNANT LE BRUIT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU AFIN D'AUTORISER LA COMPAGNIE GAZIFÈRE À EXÉCUTER DES TRAVAUX HORS DES HEURES PERMISES SUR LE BOULEVARD MAISONNEUVE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Gazifère doit entreprendre des travaux d'installation d'une nouvelle conduite de distribution sous le boulevard Maisonneuve en direction nord entre les rues de l'Hôtel-de-Ville et Papineau;

CONSIDÉRANT QUE la conduite sera située sous la voie de droite en direction nord;

CONSIDÉRANT QU'à cet endroit, le boulevard Maisonneuve comporte trois voies de circulation en direction nord, dont une voie réservée pour les autobus, les taxis et le covoiturage et un trottoir de chaque côté du boulevard;

CONSIDÉRANT QU'en raison des dégagements nécessaires pour la sécurité du public et des travailleurs, deux voies de circulation sur trois et le trottoir du côté est devront être complètement fermés;

CONSIDÉRANT QUE le boulevard Maisonneuve est une artère à très fort débit de circulation;

CONSIDÉRANT QUE de la signalisation sera mise en place;

CONSIDÉRANT QU'afin de minimiser l'impact sur les déplacements, les travaux se feront de 5 h à 15 h pour que toutes les voies de circulation soient fonctionnelles en période de pointe de l'après-midi;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux devraient se réaliser en deux semaines;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux se feront pendant la période des vacances de la construction (période où le débit de circulation sur le réseau routier est plus faible), soit approximativement du 20 au 31 juillet 2015, afin de réduire le plus possible les impacts sur la circulation;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit du lundi au samedi entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif si un immeuble servant d'hébergement se situe à moins de 150 m des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront réalisés en partie hors des périodes permises par le règlement numéro 44-2003 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la compagnie Gazifère à entraver la circulation lors de la réalisation de travaux d'installation d'une nouvelle conduite de distribution sous le boulevard Maisonneuve en direction nord entre les rues de l'Hôtel-de-Ville et Papineau, de 5 h à 15 h pendant environ deux semaines, soit du 20 au 31 juillet 2015 approximativement;
- autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser la compagnie Gazifère à faire réaliser des travaux d'installation d'une nouvelle conduite de distribution sous le boulevard Maisonneuve en direction nord, entre les rues de l'Hôtel-de-Ville et Papineau, de 5 h à 7 h pendant environ deux semaines, soit du 20 au 31 juillet 2015.

De plus, ce comité demande à la compagnie Gazifère d'aviser le Service des infrastructures de l'horaire exact des travaux, et ce, au moins cinq jours ouvrables avant la réalisation de ceux-ci.

Adoptée

CE-2015-567

**SOUSSION 2013 SP 291A - ARÉNA PAUL-ET-ISABELLE-DUCHESNAY -
AGRANDISSEMENT ET MISE AUX NORMES DE L'ACCESSIBILITÉ
UNIVERSELLE - CONTRAT 13-002 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES -
DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - JOSÉE LACASSE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction SRL, 23, rue de Varennes, Gatineau, Québec, J8T 8G7, pour l'agrandissement, la mise aux normes de l'accessibilité universelle à l'aréna Paul-et-Isabelle-Duchesnay, sans les travaux en option, pour un montant total de 265 130,44 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 17 mars 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12034-003-03068	158 865,64 \$	Fonds de développement des communautés - Secteur d'Aylmer - Aréna Paul-et-Isabelle-Duchesnay
18-14020-005-03069	83 233,78 \$	Travaux en accessibilité universelle - Aréna Paul-et-Isabelle-Duchesnay
04-13493	11 529,92 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	11 501,10 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-568

**SOUSSION 2015 SI 108 - ENLÈVEMENT D'ÉQUIPEMENTS DE JEUX DANS
DIVERS PARCS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à firme Paysagiste Envert & Fils, 146, Rang 6, Val-des-Monts, Québec, J8N 7R3, pour l'enlèvement d'équipements de jeux dans divers parcs pour un montant total de 46 276,86 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 7 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71120-692-03070	2 656,18 \$	Gestion des centres communautaires - Équipements non capitalisables
18-15004-003-03071	4 637,82 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Chalifoux - Aire de jeux
18-15004-004-03072	1 333,34 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Gaston-Renaud - Structures de jeux
18-15004-005-03073	1 259,85 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Blainville - Structures de jeux
18-15004-006-03074	3 044,63 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc de l'Étrier - Structures de jeux
18-15004-008-03075	1 312,34 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Fontaine - Structures de jeux

18-15004-009-03076	1 312,34 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Moncion - Structures de jeux
18-15004-010-03077	22 028,47 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Moussette - Structures de jeux
18-15004-011-03078	1 312,34 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc des Ormes - Structures de jeux
18-15004-012-03079	3 359,60 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Saint-Bernardin - Structures de jeux
04-13493	2 012,47 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 007,48 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-569

SOUSSION 2014 SP 081 - AGRANDISSEMENT DU PAVILLON DU PARC ERNEST-GABOURY - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - GILLES CARPENTIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction SRL, 23, rue de Varennes, Gatineau, Québec, J8T 8G7, pour l'agrandissement du pavillon du parc Ernest-Gaboury excluant l'abri extérieur pour un montant total de 1 149 335,75 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les plans et devis ainsi que les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 31 mars 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12036-003-03080	920 149,23 \$	Fonds de développement des communautés - Secteur de Gatineau - Chalet de services - Parc Ernest-Gaboury
18-13040-001-03081	129 347,50 \$	District électoral du Carrefour-de-l'Hôpital - Construction d'un pavillon - Parc Ernest-Gaboury
04-13493	49 981,99 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	49 857,03 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-12036-006	200 000 \$		Fonds de développement des communautés - Secteur de Gatineau - À venir - Imprévus
18-12036-003		200 000 \$	Fonds de développement des communautés - Secteur de Gatineau - Chalet de services - Parc Ernest-Gaboury

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-570

SOUSSION 2015 SP 107 - SERVICES PROFESSIONNELS - CONTRÔLE DES MATÉRIAUX - PROJETS D'INFRASTRUCTURES 2015 - GROUPE 1**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Groupe ABS inc., 531, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1E8, pour assurer le contrôle de matériaux sur des projets d'infrastructures pour l'année 2015, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 136 762,76 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 30 avril 2015, et ce, comme étant la soumission ayant obtenue le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30756-001-03082	27 727,19 \$	Remplacement - Réfection de conduites d'aqueduc - Égouts et infrastructures - Honoraires professionnels et laboratoire
06-30674-036-03083	9 312,39 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Masson-Angers - Rapiécage
18-15001-010-03084	12 944,96 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - Honoraires professionnels
18-13021-005-03085	15 653,64 \$	Taxes dédiées aux infrastructures 2013 - Réfections des ponceaux Virgilier et Saint-Louis
06-30640-003-03086	40 304,70 \$	Travaux de réfection - Égouts et aqueduc - Honoraires professionnels
18-15001-010-03087	18 939,74 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - Honoraires professionnels
04-13493	5 947,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 932,64 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-571

AUTORISATION À HYDRO-QUÉBEC DE PROCÉDER AUX TRAVAUX REQUIS SUR SON RÉSEAU POUR L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE L'ENTRÉE ÉLECTRIQUE REQUISE DANS LE CADRE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU THÉÂTRE DE L'ÎLE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'agrandissement et de rénovation du Théâtre de l'Île sont en planification pour une réalisation en 2016;

CONSIDÉRANT QUE la charge de raccordement électrique des systèmes d'éclairage, de CVAC et de scénographie projetée dépasse la capacité de l'entrée électrique existante, et qu'il est nécessaire que la capacité de celle-ci soit augmentée;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux doivent nécessairement être réalisés pour permettre le fonctionnement;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec a soumis à la Ville une estimation au montant de 66 670,78 \$ incluant les taxes pour ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE les articles 573, 573.1 et 573.3.0.2 de la Loi sur les cités et villes ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est la fourniture de services par un fournisseur qui, dans le domaine des communications, de l'électricité ou du gaz, est en situation de monopole :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise Hydro-Québec à réaliser les travaux requis sur son réseau pour l'augmentation de la capacité de l'entrée électrique requise dans le cadre du projet d'agrandissement du Théâtre de l'Île pour un montant total approximatif de 66 670,78 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30619-008-03088	60 879,31 \$	Infrastructures culturelles - Théâtre de l'Île - Travaux de rénovation
04-13493	2 899,36 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 892,11 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30619-003	60 879,31 \$		Infrastructures culturelles - Théâtre de l'Île - Contingences
06-30619-008		60 879,31 \$	Infrastructures culturelles- Théâtre de l'Île - Travaux de rénovation

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-572

SOUMISSION 2015 SP 025 - RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX - PIQM, VOLET 1.5 - LOT 4 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE TOURAINÉ ET DE POINTE-GATINEAU - DENIS TASSÉ ET MYRIAM NADEAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Constructions CJRB inc., 3000, rue Anderson, Terrebonne, Québec, J6Y 1W1, pour les travaux de réfection des services municipaux du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, volet 1.5, lot 4, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 1 583 470,77 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30751-001-03089	447 588,30 \$	Divers travaux - Aqueduc, égouts et remise en état de 15 segments - Aqueduc
06-30751-002-03090	412 492,62 \$	Divers travaux - Aqueduc, égouts et remise en état de 15 segments - Égouts
06-30751-003-03091	585 838,95 \$	Divers travaux - Aqueduc, égouts et remise en état de 15 segments - Pavage
04-13493	68 861,52 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	68 689,38 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30751-003	412 493 \$		Divers travaux - Aqueduc, égouts et remise en état de 15 segments - Pavage
06-30751-002		412 493 \$	Divers travaux - Aqueduc, égouts et remise en état de 15 segments - Égouts

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-573

SOUSSION 2015 SI 119 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - SURVEILLANCE DES TRAVAUX - REMPLACEMENT DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme CIMA+, S.E.N.C., 420, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1E7, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils afin de procéder à la surveillance des travaux pour le projet de remplacement de la rampe de mise à l'eau, secteur de Masson-Angers pour un montant total approximatif de 41 448,49 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 30 avril 2015, celle-ci ayant déposé la soumission qui a obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-15006-005-03092	37 847,99 \$	Honoraire professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - Ponts et ouvrages d'arts
04-13493	1 802,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 798,00 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-574

SOUSSION 2015 SP 058 - RÉSEAU ROUTIER 2014-2015 - GROUPE 3 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Eurovia Québec Construction inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour les travaux de réfection du réseau routier 2014-2015 - Groupe 3, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 2 866 898,53 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 20 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30747-023-03093	431 472,85 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Gatineau - Rues des 'ables et Sainte-Rose, jusqu'au boulevard Maloney Est

06-30747-025-03094	537 138,68 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Gatineau - Rues Sainte-Rose et Mitchell, jusqu'à la rue des Sables
06-30747-024-03095	486 445,08 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Gatineau - Avenue du Cheval-Blanc, du pont à la voie ferrée
06-30747-021-03096	836 970,43 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Gatineau - Boulevard Maloney Est, rues Schryer à Granby
06-30747-012-03097	325 833,43 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Hull - Rues Adrien-Robert et Edmonton, jusqu'au boulevard de la
Carrière		
04-13493	124 674,87 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	124 363,19 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-575

SOUSSION 2015 SP 121 - MÉGARAPIÉÇAGE 2015 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Eurovia Québec Construction inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour le mégarapiéçage 2015, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 496 433,89 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 20 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30762-004-03098	60 368,02 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Méga rapiéçage
06-30762-011-03099	132 607,92 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Méga rapiéçage
06-30762-019-03100	136 474,82 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Méga rapiéçage
06-30762-028-03101	58 789,85 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Buckingham - Méga rapiéçage
06-30762-033-03102	65 069,68 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Masson-Angers - Méga rapiéçage
04-13493	21 588,79 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	21 534,81 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-576

SOUSSION 2015 SP 085 - RÉFECTION DU TERRAIN ET MODIFICATION DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE BASEBALL NUMÉRO 1 DU PARC SANSCARTIER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme EXEL Contractant inc., 26, boulevard Saint-Raymond, suite 206, Gatineau, Québec, J8Y 1R4, pour la réfection du terrain et modification du système d'éclairage du terrain de baseball numéro 1 du parc Sanscartier, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 611 830,26 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 juin 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-15004-024-03103	226 000,00 \$	Plan quadriennal - Parcs - Structures récréatives - Parc Sanscartier - Éclairage - Terrain de baseball
02-71425-521-03104	35 170,81 \$	Terrains sportifs - Entretien et réparations - Infrastructures
06-30388-049-03105	92 448,32 \$	Aménagements de parcs - Parc Sanscartier
18-13007-033-03106	205 063,43 \$	Plan quadriennal - Parcs et - Structures récréatives, sportives et communautaires - Parc Sanscartier - Aménagement du terrain de balle #1
04-13493	26 607,10 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	26 540,60 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-577

SOUSSION 2014 SP 171 - MESURES DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION 2014 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Eurovia Québec Construction inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour l'aménagement des mesures de modération de la circulation 2014, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 455 876,33 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30747-038-03107	416 275,85 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Mesures de modération de la vitesse
04-13493	19 825,02 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	19 775,46 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-578

SOUSSION 2015 SP 067 - RECONSTRUCTION DES CHAUSSÉES DE DIVERSES RUES DE LA VILLE - PROJET CLÉ EN MAIN - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Coco (Coco paving inc.), 636, chemin Klock, Gatineau, Québec, J9J 3G9, pour les travaux de reconstruction des chaussées de diverses rues de la ville, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 7 972 581,14 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue conforme.

De plus, ce comité autorise la firme Pavage Coco (Coco paving inc.) à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant à ces travaux, aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire.

Également, ce comité autorise la firme Pavage Coco (Coco paving inc.) à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30762-006-03108	291 828,29 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Chemin Allen, du chemin Mc Connell au chemin Aylmer
06-30762-007-03109	638 910,22 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Rue Broad, rue North à Louis-Saint-Laurent
06-30762-013-03110	1 636 826,21 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Boulevard des Hautes-Plaines, rue de l'Arche au boulevard de la Technologie
06-30762-014-03111	513 223,00 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Chemin de la Montagne, rue de la Brise au secteur d'Aylmer
06-30762-015-03112	777 920,12 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Boulevard Louise-Campagna, rue du Huard au boulevard Saint-Raymond
06-30762-021-03113	210 225,18 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Boulevard Maloney Est, chemin Mongeon à 400 m vers l'ouest
06-30762-022-03114	435 325,84 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau, rue Saint-Louis, Jacques-Cartier à 575 m vers l'est
06-30762-023-03115	716 840,58 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Montée Paiement, avenue des Entreprises au chemin Saint-Thomas
06-30762-024-03116	551 409,69 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Boulevard Labrosse, 350 m nord du boulevard des Affaires à chambord

18-15001-008-03117	1 507 520,08 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - Réfection - Pavage - Rues locales
04-13493	346 709,35 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	345 842,58 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-579

SOUSSION 2015 SI 138 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE STRUCTURES DE JEUX AU PARC DU VIEUX-VERGER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE LUCERNE - MIKE DUGGAN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Techsport inc., 4994, Route 125, Rawdon, Québec, J0K 1S0, pour la fourniture et l'installation de structures de jeux au parc du Vieux-Verger au montant total de 60 000 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 4 juin 2015, cette dernière ayant obtenu le plus haut pointage conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-15004-002-03118	37 279,27 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc du Vieux-Verger - Aménagement - Phase 3
18-12010-006-03119	17 508,71 \$	Plan quadriennal des parcs - Volets 1 et 2 - Parc du Vieux-Verger
04-13493	2 609,27 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 602,75 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-580

SOUSSION 2015 SP 089 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - CONTRÔLE DE MATÉRIAUX - RÉSEAU ROUTIER 2014-2015 - GROUPE 5 ET 7 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Groupe ABS inc., 531, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1E8, pour les services professionnels de contrôle des matériaux pour les projets de réfection du réseau routier 2014-2015, groupes 5 et 7, selon les prix unitaires apparaissant à l'offre de prix pour un montant total approximatif de 98 389,86 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 15 avril 2015, et ce, comme étant la soumission qui a obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14002-006-03120	38 167,25 \$	Taxes dédiées 2014 - Réfection d'infrastructures - Réfection de pavage - Rues locales
06-30747-004-03121	3 345,70 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Méga rapiéçage

06-30747-030-03122	777,46 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Buckingham - Méga rapiéçage
06-30747-020-03123	3 522,33 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Gatineau - Méga rapiéçage
06-30695-018-03124	9 941,48 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Méga rapiéçage
06-30747-010-03125	5 174,20 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Hull - Méga rapiéçage
06-30674-011-03126	1 701,99 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Méga rapiéçage
06-30747-035-03127	984,72 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Masson-Angers - Méga rapiéçage
06-30674-036-03128	910,12 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Masson- Angers - Méga rapiéçage
06-30674-004-03129	4 319,11 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Méga rapiéçage
06-30730-004-03130	913,88 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Méga rapiéçage
02-31210-521-03131	355,01 \$	Rues pavées - Entretien et réparation - Infrastructures
18-14028-001-03132	355,01 \$	District électoral du Carrefour-de- l'Hôpital - Pavage sur le chemin de Bellechasse
06-30730-011-03133	2 925,85 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Méga rapiéçage
06-30730-032-03134	1 328,61 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Masson-Angers - Méga rapiéçage
06-30730-007-03135	2 530,42 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Travaux ponctuels
06-30762-002-03136	956,73 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Traitement de fissures
06-30747-002-03137	956,73 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Traitement de fissures
06-30730-002-03138	676,64 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Traitement de fissures
06-30762-009-03139	1 230,08 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Traitement de fissures
06-30730-009-03140	1 220,31 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Traitement de fissures
06-30762-017-03141	1 754,01 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Traitement de fissures
06-30747-018-03142	1 754,01 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Gatineau - Traitement de fissures

06-30730-017-03143	1 761,43 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Traitement de fissures
06-30762-026-03144	159,46 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Buckingham - Traitement fissures
06-30747-028-03145	159,46 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Buckingham - Traitement de fissures
06-30730-025-03146	150,36 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Buckingham - Traitement de fissures
06-30762-031-03147	182,23 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Masson-Angers - Traitement de fissures
06-30747-033-03148	182,23 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Masson-Angers - Traitement fissures
06-30730-030-03149	193,29 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Masson-Angers - Traitement de fissures
06-30747-008-03150	1 252,86 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Hull - Traitement fissures
04-13493	4 278,74 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 268,15 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-581

SOUSSION 2015 SP 060 - RÉSEAU ROUTIER 2014-2015 - GROUPE 5 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Coco (Coco Paving inc.), C. P. 40, 636, chemin Klock, Gatineau, Québec, J9J 3G9, pour les travaux de réfection du réseau routier 2014-2015 - Groupe 5 sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 3 391 374,13 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 21 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14002-006-03151	1 529 975,23 \$	Taxes dédiées 2014 - Réfection d'infrastructures - Réfection de pavage - Rues locales
06-30747-004-03152	134 115,86 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Méga rapiéçage
06-30674-004-03153	173 136,06 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Méga rapiéçage
06-30747-030-03154	31 165,71 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Buckingham - Méga rapiéçage
06-30747-020-03155	185 477,67 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Gatineau - Méga rapiéçage
06-30695-018-03156	18 105,05 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Méga rapiéçage

06-30674-022-03157	126 272,17 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Méga rapiéçage
06-30747-010-03158	207 413,58 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Hull - Méga rapiéçage
06-30674-011-03159	68 226,32 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Méga rapiéçage
06-30747-035-03160	39 473,47 \$	Travaux de réfection du réseau routier - Secteur de Masson-Angers - Méga rapiéçage
06-30674-036-03161	36 483,06 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Masson-Angers - Méga rapiéçage
06-30730-004-03162	36 633,92 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Méga rapiéçage
02-31210-521-03163	14 231,30 \$	Rues pavées - Entretien et réparation - Infrastructures
18-14028-001-03164	14 231,30 \$	District électoral du Carrefour-de-l'Hôpital - Pavage sur le chemin de Bellechasse
06-30730-011-03165	117 285,81 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Méga rapiéçage
06-30730-032-03166	53 259,32 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Masson-Angers - Méga rapiéçage
06-30730-007-03167	101 434,66 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Travaux ponctuels
06-30730-019-03168	209 856,08 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Méga rapiéçage
04-13493	147 483,12 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	147 114,44 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30730-011	9 588,05 \$		Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Méga rapiéçage
06-30730-019		9 588,05 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Méga rapiéçage

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-582

SOUSSION 2015 SI 137 - MARQUAGE DE CHAUSSÉE 2015 - MOYENNE DURÉE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge aux firmes suivantes les contrats pour le marquage de chaussée 2015 de moyenne durée, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées le 25 mai 2015, ces dernières ayant déposé les plus basses soumissions reçues et conformes pour chacune des sections, à savoir :

- La firme Entreprise T.R.A inc., 145, rue Daoust, Saint-Eustache, Québec, J7R 6P4, pour le marquage de chaussée 2015 de moyenne durée, selon la section 1 (marquage longitudinal), selon les prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 14 385,58 \$ incluant les taxes;
- La firme Proligne, 286, rue Principale, Plaisance, Québec, J0V 1S0, pour le marquage de chaussée 2015 de moyenne durée, selon la section 2 (marquage secondaire), selon les prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 40 123,98 \$ incluant les taxes.

Les prix seront fixes et fermes pour une durée d'une année à compter de la date d'adjudication.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31530-521-03169	13 135,95 \$	Lignage de rues - Entretien et réparation - Infrastructures
02-31530-521-03170	36 638,54 \$	Lignage de rues - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	2 370,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 364,57 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-583

SOUMISSION 2015 SI 132 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - SURVEILLANCE DES TRAVAUX - MÉGA RAPIÉÇAGE 2015 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE comité adjuge un contrat à la firme Quadrivium conseil inc. 290, boulevard Saint-Joseph, unité 2, Gatineau, Québec, J8Y3Y3, pour la surveillance en résidence des travaux de méga rapiéçage 2015, sur la base du prix unitaire inscrit à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 41 391 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 21 mai 2015, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30762-004-03171	9 033,34 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur d'Aylmer - Méga rapiéçage
06-30762-011-03172	10 117,33 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Hull - Méga rapiéçage
06-30762-019-03173	9 972,81 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Gatineau - Méga rapiéçage
06-30762-028-03174	4 914,14 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Buckingham - Méga rapiéçage
06-30762-033-03175	3 757,87 \$	Travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Secteur de Masson-Angers - Méga rapiéçage
04-13493	1 800,00 \$	TPS à recevoir - ristourne
04-13593	1 795,51 \$	TVQ à recevoir - ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-584

**SOUSSION 2015 SP 096 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS -
CONCEPTION DE RÉSERVOIRS HORS SOL ET POMPES POUR CARBURANT -
SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme WSP Canada inc., 500, boulevard Gréber, 3^e étage, Gatineau, Québec, J8T 7W3, pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs multidisciplinaires pour la construction d'un nouveau système complet d'approvisionnement en essence et en diesel pour les ateliers municipaux du secteur de Hull pour un montant total de 86 231,25 \$ incluant les taxes, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-15008-003-03176	78 740,62 \$	Remplacement de réservoirs de carburant souterrains - Atelier municipal de Hull - Honoraires professionnels
04-13493	3 750,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 740,63 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-585

**SOUSSION 2015 SP 030 - MAISON DES JEUNES DU PARC SANSCARTIER -
SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-
BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Gestion DMJ, 183, chemin Freeman, unité 7, Gatineau, Québec, J8Z 2A7, pour la construction de la Maison des jeunes du parc Sanscartier pour un montant total de 636 400 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 4 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12036-005-03177	506 118,01 \$	Fonds de développement des communautés - Secteur de Gatineau - Maison des jeunes et de la famille
18-13034-002-03178	74 347,50 \$	District électoral du Lac-Beauchamp - Construction - Maison des jeunes - Parc Sanscartier
18-90045-008-03179	652,50 \$	District électoral du Lac-Beauchamp - Surplus ex-Gatineau - Résolution numéro CM-2009-441 - Construction - Maison des jeunes - Parc Sanscartier
04-13493	27 675,59 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	27 606,40 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-12036-006	110 000 \$		Fonds de développement des communautés - Secteur de Gatineau - À venir - Imprévus
18-12036-005		110 000 \$	Fonds de développement des communautés - Secteur de Gatineau - Maison des jeunes et de la famille

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-586

AUTORISER LA VILLE À SIGNER LE CONTRAT AVEC LA COMPAGNIE CHEMINS DE FER QUÉBEC-GATINEAU INC. POUR RÉGULARISER L'OCCUPATION DU PASSAGE À NIVEAU EXISTANT À ACCÈS RESTREINT, CHEMIN D'ACCÈS À LA STATION DE POMPAGE BERTHIAUME - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QU'il existe un passage à niveau privé à accès restreint au travers de l'emprise de la compagnie Chemins de fer Québec-Gatineau inc. situé au point milliaire 109.24 de la subdivision de Lachute;

CONSIDÉRANT QUE le passage à niveau est utilisé par la Ville de Gatineau comme chemin d'accès à la station de pompage Berthiaume;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Chemins de fer Québec-Gatineau inc. a informé la Ville de Gatineau en 2014 qu'un contrat doit être signé entre la Ville et la compagnie Chemins de fer Québec-Gatineau inc. pour régulariser ce passage à niveau privé :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité:

- approuve le contrat numéro 211_109-24_XRAG relatif au passage à niveau privé existant à accès restreint, point milliaire 109.24 de l'embranchement de Lachute;
- approuve une dépense de 1 000 \$ avant les taxes, à la compagnie Chemins de fer Québec-Gatineau inc., correspondant au montant à payer pour le traitement administratif du présent contrat;
- autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le contrat faisant l'objet de la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30647-013-03180	1 049,87 \$	Réfection et aménagement du réseau routier - Passage à niveau
04-13493	50,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	49,88 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENT

1. Dépôt du rapport des acquisitions réalisées en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires

CE-2015-587

SOUSSION 2015 SP 015 - SERVICE DE RÉPARATION DES PORTES DE GARAGE DES ÉDIFICES MUNICIPAUX - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Portes L.T.R., 135, avenue Gatineau, Québec, J8T 4J7, pour le service de réparation des portes de garage des édifices municipaux au montant total annuel approximatif de 232 542,69 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 19 mars 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée d'un an prenant effet à compter de la date de la présente résolution avec possibilité de renouveler pour une période additionnelle d'une année.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2016-2017 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-588

SOUSSION 2015 SP 056 - FOURNITURE DE QUATRE TRACTEURS AVEC ÉQUIPEMENTS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat aux firmes :

- Carrière et Poirier Equipment Ltd., 5024, route 17, Alfred, Ontario, K0B 1A0, pour la fourniture de trois tracteurs avec équipements, selon l'annexe A, pour un montant total de 261 917,45 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 5 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme;
- Bobcat de Gatineau, 240, boulevard de l'Aéroport, Gatineau, Québec, J8R 3X4, pour la fourniture d'un tracteur de ferme, selon l'annexe B, pour un montant total de 48 739,23 \$ taxes non applicables, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 5 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-15003-003-03183	239 165,54 \$	Programme de remplacement de véhicules et de la machinerie
		- Rattrapage - Tracteurs multi (3)
06-30734-019-03184	48 739,23 \$	Achat de véhicules et d'équipements
		- Tracteur
04-13493	11 390,19 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	11 361,72 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-589

SOUSSION 2015 SP 115 - FOURNITURE D'UN COMPRESSEUR - MAISON DE LA CULTURE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Réfrigération et Gaz Centre-Ville, 26, chemin Industriel, L'Ange-Gardien, Québec, J8L 0A9, pour la fourniture d'un compresseur pour la Maison de la culture au montant total de 59 471,17 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 7 mai 2015, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-72191-649-03185	52 628,23 \$	Maison de la culture - Édifice - Autres pièces et accessoires
04-13493	2 586,27 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 256,67 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-590

SOUSSION 2015 SI 083 - NETTOYAGE PRÉVENTIF DU RÉSEAU D'ÉGOUT - SECTEURS DE BUCKINGHAM ET DE MASSON-ANGERS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Égout de la Capitale, 1692, rue Routhier, unité C, Gatineau, Québec, J8R 3Y7, pour le nettoyage préventif du réseau d'égouts des secteurs de Buckingham et de Masson-Angers pour un montant total approximatif de 46 564,88 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 19 mai 2015, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée d'une année et débutera à compter de la date de la présente résolution, avec la possibilité de prolonger le contrat pour une période additionnelle d'une année.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget 2016 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41510-521-03186	42 519,94 \$	Réseaux d'égouts - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	2 025,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 019,94 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-591

SOUSSION 2015 SI 065 - FOURNITURE DE MOBILIER POUR DIVERS PARCS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge aux firmes suivantes les contrats pour la fourniture et la livraison de mobilier pour divers parcs, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées le 14 mai 2015, ces dernières ayant déposé les plus basses soumissions reçues et conformes pour chacune des sections, à savoir :

- La firme Tessier Récréo-Parc inc., 825, rue Théophile Saint-Laurent, Nicolet, Québec, J3T 1A1, pour la fourniture et la livraison de mobilier pour divers parcs, selon les prix unitaires inscrits à la formule de soumission, selon les sections 1 (bancs en plastique) et 2 (table de pique-nique carrée), pour un montant total approximatif de 45 288,65 \$ incluant les taxes;
- La firme Equiparc, 1001, rue James-Brodie, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J2X 0C1, pour la fourniture et la livraison d'accessoires de mobilier pour divers parcs, selon les prix unitaires inscrits à la formule de soumission, selon la section 3 (contenants duo-bacs), pour un montant total approximatif de 22 374,14 \$ incluant les taxes;

Les prix seront fixes et fermes pour une durée d'une année à compter de la date d'adjudication. Dans le cas d'achats supplémentaires, ces derniers seront pris à même les postes budgétaires concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires, mais ne pourra excéder la somme de 99 999,99 \$ incluant les taxes, limite permise par la Loi sur les cités et villes pour un appel d'offres sur invitation.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71420-692-03187	41 354,57 \$	Entretien des parcs et aménagement d'équipements non capitalisables
18-12019-002-03188	20 430,57 \$	Récupération des matières recyclables hors-foyer - Achat de poubelles à 2 voies
04-13493	2 942,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 935,15 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-592

REJET DE SOUMISSION - 2015 SP 116 - FOURNITURE DE DIESEL COLORÉ ET DE MAZOUT - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement a lancé, le 14 avril 2015, un appel d'offres public pour la fourniture de diesel coloré et de mazout pour le chauffage et le fonctionnement des génératrices des édifices de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue et que cette dernière est non conforme en raison du fait que le fournisseur n'a pas soumis de prix pour l'ensemble des items inscrits à la formule de soumission;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, tel qu'amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujetti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par le comité exécutif, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appel d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette la seule soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres 2015 SP 116 et autorise le Service des finances, Division de l'approvisionnement à procéder au lancement d'un nouvel appel d'offres public après avoir modifié les documents.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-593

SOUSSION 2015 SP 086 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE SYSTÈMES DE LOCALISATION (GPS) - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Technologies CDWare inc., 3724, boulevard Industriel, Sherbrooke, Québec, J1L 1N6, pour la fourniture et l'installation de systèmes de localisation (GPS) pour un montant total approximatif pour trois ans de 235 405,56 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

De plus, ce comité retient les prix unitaires et forfaitaires, excluant les taxes, suivants :

Description	Prix forfaitaire
Frais d'entretien annuel des appareils et des composantes	4 957,25 \$
	Prix unitaire
Frais de retrait - Appareil GPS et ses composantes de catégorie A (GPS sans capteur)	60 \$
Frais de retrait - Appareil GPS et ses composantes de catégorie B (GPS pour camion épandeur avec capteur)	240 \$
Frais de retrait - Appareil GPS et ses composantes de catégorie C (GPS pour balai mécanique avec capteur)	60 \$
Frais de retrait - Appareil GPS et ses composantes de catégorie D (système combiné avec technologie Radio Frequency Identification)	90 \$
Frais de réinstallation - Appareil GPS et ses composantes de catégorie A (GPS sans capteur)	120 \$
Frais de réinstallation-Appareil GPS et ses composantes de catégorie B (GPS pour camion épandeur avec capteur)	240 \$
Frais de réinstallation-Appareil GPS et ses composantes de catégorie C (GPS pour balai mécanique avec capteur)	180 \$
Frais de réinstallation-Appareil GPS et ses composantes de catégorie D (système combiné avec technologie Radio Frequency Identification)	60 \$

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2016 à 2018 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-30111-692-03189	58 323,19 \$	Administration - Réalignement stratégique - Équipements non capitalisables
02-30111-339-03190	25 577,32 \$	Administration - Réalignement stratégique - Autres - Communication
04-13493	3 995,74 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 985,75 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-594

SOUSSION 2014 SP 201 - FOURNITURE, INSTALLATION ET ENLÈVEMENT DE CLÔTURES DE BROCHE MAILLÉE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat aux firmes :

- Clôtures Régionale / 7143818 Canada inc, 907C, route Principale, Val-des-Monts, Québec, J8N 4H7, pour la fourniture, l'installation et l'enlèvement de clôtures de broche maillée, selon le bloc A, pour les parcs Jardins-Lavigne, Belmont, Lucerne-Nord et l'Oiseau Bleu pour un montant total de 27 855,65 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 19 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section;
- Clôtures Riviera division 2419-2429 Québec inc., 141, avenue Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 4J7, pour la fourniture, l'installation et l'enlèvement de clôtures de broche maillée, selon le bloc A, sur la rue du Moulinet et le bloc B (projets non planifiés) pour un montant total de 38 740,82 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 19 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section;
- Clôture Bonhomme, 921, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Z 1S8, pour la fourniture, l'installation et l'enlèvement de clôtures de broche maillée, selon le bloc A, au parc Jack-Eyamie et le bloc C (fournitures) pour un montant total de 14 207,78 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 19 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Le contrat sera d'une durée d'une année et les prix demeureront fixes et fermes pour toute la durée du contrat.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71420-521-03191	46 289,90 \$	Entretien des parcs et aménagements - Entretien et réparation - Infrastructures
02-71425-521-03192	27 495,15 \$	Terrains sportifs - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	3 513,99 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 505,21 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-595

SOUSSION 2015 SI 092 - FOURNITURE DE PETITS ÉQUIPEMENTS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat pour l'achat de divers petits équipements aux firmes suivantes :

- Location d'outils Lou-Pro, 80, boulevard Saint-Raymond, Gatineau, Québec, J8Y 1S5, pour la fourniture de petits équipements de la section 1 (tronçonneuse, débroussailleuse, souffleur à feuille, balai rotatif) pour un montant approximatif de 7 730,91 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 7 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section;

- Équipements Poirier & Fils, 173, rue Georges, Gatineau, Québec, J8H 1T6, pour la fourniture de petits équipements de la section 7 (génératrice, pompe à eau, tondeuse, souffleuse) pour un montant approximatif de 20 888,66 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 7 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section;
- Location Hewitt inc., 61, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2, pour la fourniture de petits équipements des sections 2 (scie alternative), 3 (découpeuse à disque), 5 (pilonneuse) et 6 (plate-forme électrique) pour un montant approximatif de 19 583,69 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 7 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour ces sections;
- Centre de Location Gaétan Longpré, 4, rue Thibault, Gatineau, Québec, J8L 3W5, pour la fourniture de petits équipements de la section 4 (taille-haie) pour un montant approximatif de 586,26 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 7 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Les prix unitaires indiqués dans la formule de soumission seront fixes et fermes jusqu'au 31 décembre 2015.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-15003-006-03193	44 551,34 \$	Programme de remplacement de véhicules et de machinerie - Rattrapage divers - Petits équipements
04-13493	2 121,74 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 116,44 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-596

SOUSSION 2015 SP 151 - TRAVAUX SUR LES TOURS DE REFROIDISSEMENT - DIVERS ÉDIFICES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Alpha Combustion (3663981 Canada inc.), 400-435, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8P 8A5, pour les travaux sur les tours de refroidissement dans divers édifices au montant total de 57 481,75 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 9 juin 2015, cette dernière ayant déposé la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71265-532-03194	4 965,19 \$	Aréna Stade-Pierre-Lafontaine - Secteur de Gatineau - Entretien des édifices
02-71263-532-03195	4 107,73 \$	Aréna Jean-Paul Sabourin - Secteur de Hull - Entretien des édifices
02-71267-532-03196	3 716,71 \$	Aréna Campeau - Secteur de Gatineau - Entretien des édifices
02-71262-532-03197	3 693,37 \$	Aréna Cholette - Secteur de Hull - Entretien des édifices
18-12002-007-03198	10 493,50 \$	Dalles et bandes à l'aréna Robert-Guertin - Travaux dans la tour de refroidissement

02-71268-532-03199	4 151,62 \$	Centre sportif R. Rochon - Secteur de Masson-Angers - Entretien des édifices
02-19920-532-03200	20 798,00 \$	Maison du citoyen - Entretien des édifices
04-13493	2 499,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 055,88 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-597

SOUSSION 2015 SP 139 - FOURNITURE DE COMPTEURS D'EAU POTABLE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Nouvelle technologie (TEKNO) inc., 4750, avenue Henri Julien, Montréal, Québec, H2T 2C8, pour la fourniture de compteurs d'eau potable pour un montant total de 74 858,50 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 27 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41331-692-03201	68 355,78 \$	Installation de compteurs d'eau - Équipements non capitalisables
04-13493	3 255,43 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 247,29 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-598

SOUSSION 2014 SI 287 - SERVICES PROFESSIONNELS - CONSULTATION EN COMMUNICATION - ACTIVATIONS TERRAINS ET EXPÉRIENCES ÉVÉNEMENTIELLES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Orkestra Marketing inc., 37, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 3V8, pour les services professionnels en communication pour l'identification, l'élaboration et la réalisation d'activations terrains ou d'expériences événementielles à caractère social pour un montant total de 22 540,85 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres, sa soumission déposée le 19 mars 2015 et sa correspondance du 23 juin 2015, et ce, comme étant la seule soumission conforme reçue et s'étant qualifiée après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Le contrat sera d'une durée d'une année avec la possibilité de le prolonger pour deux périodes additionnelles d'une année.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71127-419-03060	20 582,80 \$	Commission jeunesse - Autres services professionnels et administratifs
04-13493	980,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	977,80 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-599

FORMATION - PATROUILLE NAUTIQUE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau requiert des services professionnels en patrouille nautique;

CONSIDÉRANT QUE ce service professionnel peut être dispensé uniquement par le Service de police de la Ville de Montréal :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service de police de la Ville de Gatineau à effectuer les dépenses requises relatives à la formation par le Service de police de la Ville de Montréal ainsi qu'à défrayer les coûts d'hébergement et de frais de déplacement.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-21603-435-03181	41 000 \$	Police - Gestion des ressources humaines - Formation

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-600

SOUSSION 2015 SP 127 - FOURNITURE ET INSTALLATION - MUR VIDÉO MOSAÏQUE, TÉLÉVISEURS ET SYSTÈME AUDIO - CENTRE DE COORDINATION DES MESURES D'URGENCE DE LA VILLE DE GATINEAU**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme JSM I-media, 12, Impasse du Huard, Cantley, Québec, J8V 4B6, pour la fourniture et l'installation d'un mur de type vidéo mosaïque composé de six écrans, de quatre téléviseurs et d'un système audio pour le centre de coordination des mesures d'urgence de Gatineau, selon les prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 84 465,23 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 19 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30724-002-03182	77 128,01 \$	Centre de coordination des mesures d'urgence et délocalisation de la caserne 6 - Ameublement
04-13493	3 673,20 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 664,02 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30724-005	77 128,01 \$		Centre de coordination des mesures d'urgence et délocalisation de la caserne 6 - Excavation et location d'espaces - Caserne 6
06-30724-002		77 128,01 \$	Centre de coordination des mesures d'urgence et délocalisation de la caserne 6 - Ameublement

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-601

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-21 POUR UN MONTANT TOTAL DE 441 372,60 \$ POUR LA PÉRIODE DU 28 MAI AU 3 JUIN 2015

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-21 d'un montant de 441 372,60 \$ pour la période du 28 mai au 3 juin 2015.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-602

SOUSSION 2015 SP 003 - FOURNITURE DE PRODUITS D'ÉCLAIRAGE DE RUES ET DE BÂTIMENTS, DE CÂBLES ET DE BOUCLES DE DÉTECTION - SERVICE DES FINANCES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour la fourniture de produits d'éclairage de rues et de bâtiments, de câbles et de boucles de détection pour trois ans, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées le 4 juin 2015, à savoir :

Sections A et D

À la firme Guillevin International, 130, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1V3, pour la fourniture de ballast, cellule photo-électrique, lampes et de luminaires extérieurs, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif pour trois ans de 666 303,03 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour ces sections.

Section B

À la firme Guillevin International, 130, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1V3, pour la fourniture de divers accessoires d'électricité, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif pour trois ans de 87 398,34 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission conforme reçue pour cette section.

Section C, E et item 2 de la section G

À la firme Dubo Électrique ltée., 5780, rue Ontario, Montréal, Québec, H1N 0A2, pour la fourniture de caissons de sécurité et de câbles, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif pour trois ans de 241 016,65 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Section F

À la firme Futech Outaouais, 75-A, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2, pour la fourniture de luminaires intérieurs, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif pour trois ans de 89 647,21 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Section G - items 1 et 3

À la firme Électroméga, 105, avenue Liberté, Candiac, Québec, J5R 3X8, pour la fourniture de câbles et boucles de détection pour feux de circulation, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif pour trois ans de 33 062,79 \$ incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Le contrat sera d'une durée de trois ans prenant effet à compter de la date de la résolution.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation.

Les fonds à cette fin seront pris aux différents postes budgétaires d'inventaire et aux postes budgétaires d'opérations jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2016 à 2018 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-603

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-22 POUR UN MONTANT TOTAL DE 1 492 223,66 \$ POUR LA PÉRIODE DU 4 AU 10 JUIN 2015

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-22 d'un montant de 1 492 223,66 \$ pour la période du 4 au 10 juin 2015.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-604

APPROBATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉROS 20 ET 21 - 23 969,79 \$ ET 17 803,34 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉROS 23 ET 24 - 339 253,52 \$ ET 610 505,86 - LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉROS 22 ET 23 - 4 475,05 \$ ET 11 340,78 \$ - LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 21 ET 22 - 1 728 079,71 \$ ET 274 803,63 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte les listes des pièces de comptes à payer PA numéros 20 et 21, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 23 et 24, les listes des réquisitions numéros 22 et 23 ainsi que les listes des embauches numéros 21 et 22 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 20	Pièces de comptes à payer	23 969,79 \$	8 au 12 juin 2015
Liste PD numéro 23	Pièces de comptes à payer	339 253,52 \$	8 au 12 juin 2015
Liste des réquisitions numéro 22	Pièces de comptes à payer	4 475,05 \$	8 au 12 juin 2015
Liste des embauches numéro 21	Embauches de personnel temporaire	1 728 079,71 \$	31 mai au 8 juin 2015

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 21	Pièces de comptes à payer	17 803,34 \$	15 au 19 juin 2015
Liste PD numéro 24	Pièces de comptes à payer	610 505,86 \$	15 au 19 juin 2015
Liste des réquisitions numéro 23	Pièces de comptes à payer	11 340,78 \$	15 au 19 juin 2015
Liste des embauches numéro 22	Embauches de personnel temporaire	274 803,63 \$	9 au 13 juin 2015

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-605

RÉVISION PÉRIODIQUE DE LA RECONNAISSANCE AUX FINS D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - MON CHEZ NOUS INC. - 267-10, RUE DE MALARTIC ET 275, RUE DE MALARTIC - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Mon Chez Nous inc. a obtenu, le 14 décembre 2005, une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes pour une partie de l'immeuble situé au 267-10, rue de Malartic et pour l'immeuble situé au 275, rue de Malartic;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la fiscalité municipale prévoit la révision périodique de la reconnaissance tous les neuf ans;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Mon Chez Nous inc. a demandé la reconduction de l'exemption des taxes foncières pour une partie de l'immeuble situé au 267, rue de Malartic et pour l'immeuble situé au 275, rue de Malartic;

CONSIDÉRANT QUE la Commission municipale du Québec peut confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières après consultation avec la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet de confirmer la reconnaissance de l'exemption de taxes foncières accordée à l'organisme Mon Chez Nous inc. pour une partie de l'immeuble situé au 267, rue de Malartic et pour l'immeuble situé au 275, rue de Malartic.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-606

CHANGEMENT TOPONYMIQUE ET MODIFICATION DE NUMÉROS D'IMMEUBLES SUR UN TRONÇON DE LA RUE DUBEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - DANIEL CHAMPAGNE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a été informée par la Commission scolaire des Draveurs d'une problématique concernant le petit tronçon de la rue Dubeau, entre l'intersection de cette rue et la rue Filiatreault, et ce, jusqu'à la rue Généreux;

CONSIDÉRANT QUE les immeubles résidentiels situés au nord de ce tronçon de la rue Dubeau portent les adresses suivantes : du 517 au 523, rue Filiatreault et celles au sud du tronçon : du 452 au 458, rue Dubeau;

CONSIDÉRANT QUE la Ville considère que cette situation va à l'encontre des règles toponymiques en vigueur au Québec et pourrait occasionner des problèmes de sécurité notamment avec les services d'urgences;

CONSIDÉRANT QU'un panneau d'arrêt est situé entre le 448 et le 450, rue Dubeau et que logiquement le tronçon de la rue Dubeau est le prolongement de la rue Filiatreault jusqu'à la rue Généreux;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de toponymie de la Ville de Gatineau est en accord avec l'analyse effectuée par le Service de l'urbanisme et du développement durable et recommande de remplacer le nom de la rue Dubeau sur le petit tronçon qui devient le prolongement de la rue Filiatreault;

CONSIDÉRANT QUE quatre adresses civiques doivent être modifiées de la façon suivante afin de solutionner la problématique, à savoir :

Anciennes adresses	Nouvelles adresses
452, rue Dubeau	522, rue Filiatreault
454, rue Dubeau	520, rue Filiatreault
456, rue Dubeau	518, rue Filiatreault
458, rue Dubeau	516, rue Filiatreault

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve le changement de nom du tronçon de la rue Dubeau qui devient le prolongement de la rue Filiatreault jusqu'à la rue Généreux ainsi que le changement des numéros d'immeuble situés sur le tronçon, comme décrit ci-dessous :

Anciennes adresses	Nouvelles adresses
452, rue Dubeau	522, rue Filiatreault
454, rue Dubeau	520, rue Filiatreault
456, rue Dubeau	518, rue Filiatreault
458, rue Dubeau	516, rue Filiatreault

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents relatifs au changement des numéros d'immeubles sur le tronçon de la rue Dubeau qui devient le prolongement de la rue Filiatreault.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENT

2. Dépôt des subventions des conseillers du mois de mai 2015

CE-2015-607

SOUSSION 2015 SI 142 - LOCATION D'UN SYSTÈME POSTAL - SERVICE DU GREFFE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Neopost Canada Ltée, 1794, croissant Courtwood, Ottawa, Ontario, K2C 2B5, pour la location d'un système postal pour une période de 36 mois pour un montant total de 56 814,12 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 4 juin 2015, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin pour l'année 2015 seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-14200-513	8 476,40 \$	Service du greffe - Location
04-13493	403,69 \$	TPS à payer - Ristourne
04-13593	402,68 \$	TVQ à payer - Ristourne

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2016, 2017 et 2018 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-608

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE D'ENTREPRISE AVEC MICROSOFT 2015-2018

CONSIDÉRANT QUE la Ville a une entente d'entreprise avec Microsoft depuis 2005 pour l'acquisition de logiciels bureautiques, bases de données, produits serveur, logiciels de développement et logiciels utilitaires;

CONSIDÉRANT QUE cette entente a été renouvelée en 2008, en 2011 pour un an et en 2012 pour trois ans;

CONSIDÉRANT QUE les apports stratégiques, administratifs, opérationnels et technologiques de maintenir les produits et cette entente sont primordiaux; considérant que les liens d'affaires avec d'autres organismes ainsi que les licences sont à jour et qu'il s'agit en soit de renouveler les assurances logiciels et d'assurer la pérennité des investissements passés;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a aussi une entente de support « Premier » avec Microsoft afin d'assurer un support de premier plan pour l'environnement technologique;

CONSIDÉRANT QUE les règles d'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est la fourniture de services qui est conclu avec un fournisseur, le seul en mesure de fournir les services après que des vérifications documentées et sérieuses ont été effectuées pour s'assurer de l'unicité de ce fournisseur dans l'ensemble des territoires visés par un accord intergouvernemental et de libéralisation des marchés publics applicable à la municipalité, et ce, en vertu de l'article 573.3 2^e alinéa de la Loi sur les cités et villes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité octroi un contrat à Microsoft Canada inc. pour le renouvellement de l'entente d'entreprise et le contrat de service « Premier » pour une période de trois ans pour un montant approximatif de 2 322 883 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin pour l'année 2015 seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-13420-672	325 871 \$	Infrastructures - Pièces d'équipements et de logiciels informatiques

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires au budget 2016 à 2018.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-609

ACQUISITION DE 2,15 BLOCS D'HEURES DES SERVICES PREMIER POUR DÉVELOPPEUR DE LA FIRME MICROSOFT

CONSIDÉRANT QUE la Ville a plusieurs logiciels développés à l'interne avec des produits Microsoft;

CONSIDÉRANT QUE le plan directeur informatique a identifié certaines lacunes au niveau du développement et de l'utilisation des produits de développement .NET et TFS;

CONSIDÉRANT QUE l'évolution technologique des outils de développement nécessite une maîtrise des produits utilisés et un plan de formation continu et qu'à ce stade, il y a du rattrapage à faire;

CONSIDÉRANT QUE les services d'accompagnement Premier pour développeur de la firme Microsoft sont des services uniques exclusifs à Microsoft :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'acquisition de 2,15 blocs d'heures d'accompagnement Premier pour développeur (pour un total de 754 heures) de la firme Microsoft afin de débiter un projet d'accompagnement pour le développement actuel et futur de logiciels et l'implantation des bonnes pratiques de développement pour les produits .NET utilisés par l'équipe de développement du Service de l'informatique, le tout pour une valeur totale de 226 684 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-13420-415 - Informatique - Exploitation - Consultants informatiques.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-610

SOUSSION 2015 SI 171 - RENOUELEMENT DES LICENCES VMWARE - SERVICE DE L'INFORMATIQUE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Softchoice LP, 1731, rue Richardson, Montréal, Québec, H3K 1G6, pour le renouvellement des licences VMWare pour un montant total de 26 276,24 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 23 juin 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée d'une année débutant le 25 juillet 2015.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-13450-555-03202	23 993,71 \$	Informatique - Infrastructures - Entretien de logiciels
04-13493	1 142,69 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 139,84 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-611

FERMETURE COMPLÈTE DE LA RUE HINCHEY, ENTRE LES RUES DES GROSEILLIERS ET JOLICOEUR - COURSE DE BOÎTES À SAVON - 29 AOÛT 2015 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais organise pour une quatrième édition consécutive un camp de jour où les participants auront à construire une boîte à savon;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais désire organiser le 29 août 2015 une course de boîtes à savon afin de permettre aux participants de tester leur bolide;

CONSIDÉRANT QUE les résidents de la rue Hinchey seront avisés de la tenue de l'événement par un avis écrit;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture de rue rendra sécuritaire l'activité mentionnée pour les participants et les spectateurs et n'occasionnera pas de détour important pour les automobilistes;

CONSIDÉRANT QUE le projet de fermeture des rues et ses modalités a été analysé et recommandé favorablement par les différents services directement impliqués :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la fermeture de la rue Hinchey, entre les rues des Groseilliers et Jolicoeur, le samedi 29 août 2015 de 7 h à 13 h dans le cadre de l'événement de la course de boîtes à savon organisée par le Conseil du loisir scientifique de l'Outaouais, le tout selon les conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues;
- Assurer une voie d'urgence en tout temps durant l'événement;
- Installer et retirer toute la signalisation requise incluant une barricade avec signalisation rue barrée à chaque extrémité de la rue;
- Assurer un nombre suffisant d'adultes portant une veste de circulation orange pour diriger et contrôler la circulation;
- Distribuer une circulaire aux résidents situés dans la zone d'activités;
- Ramasser les ordures engendrées par cet événement et nettoyer les lieux;
- Assumer les frais des dommages causés à la propriété de la Ville de Gatineau;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir au centre de services de Hull, au plus tard deux semaines avant la tenue de l'événement, une copie des formulaires d'assurances désignant la Ville de Gatineau à titre d'assurée additionnelle, responsabilité et indemnisation, de même que responsabilité civile générale pour un montant de 3 000 000 \$.

Adoptée

CE-2015-612

SUBVENTION DE 6 000 \$ - CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-GÉRARD - FÊTE ANNUELLE - 10 AOÛT 2015 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 6 000 \$ au centre communautaire Saint-Gérard, 1259, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1J2 à titre de subvention pour la fête annuelle du 10 août 2015.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	6 000 \$	Jean Lessard - District électoral de la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-613 **SUBVENTION DE 5 000 \$ - CHŒUR CLASSIQUE DE L'OUTAOUAIS - ACTIVITÉS 2015 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 000 \$ à l'ordre de Chœur classique de l'Outaouais, 36, rue du Père-Bériault, C. P. 1653, succursale B, Gatineau, Québec, J8X 3Y5, à titre de subvention pour les activités 2015 de l'organisme.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	5 000 \$	Mireille Apollon - District électoral de l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-614 **SOUMISSION 2015 SP 007 - CENTRE ROBERT-GUERTIN - RÉFECTION DE LA CHAUDIÈRE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Barette Bernard Enerflamme inc., 36-1, rue de Varennes, Gatineau, Québec, J8T 0B6, pour les travaux de réfection de la chaudière au centre Robert-Guertin, au montant total de 50 836 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 16 juin 2015, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12002-005-03205	46 420,04 \$	Dalles et bandes à l'aréna Robert-Guertin - Réfection de la chaudière
04-13493	2 210,74 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 205,22 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-615

SOUSSION 2015 SP 109 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE STRUCTURES DE JEUX DANS DIVERS PARCS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - PARCS SAINT-BERNARDIN, DE L'ÉTRIER ET GASTON-RENAUD - DISTRICTS ELECTORAUX DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINTE-RAYMOND, DE LA RIVIERE-BLANCHE ET DE BUCKINGHAM - LOUISE BOUDRIAS, JEAN LESSARD ET MARTIN LAJEUNESSE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour la fourniture et l'installation de structures de jeux dans les parcs Gaston-Renaud, de l'Étrier et Saint-Bernardin, selon la section A, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées le 14 mai 2015, et ce, comme étant les soumissions ayant obtenu le plus haut pointage conformément à la grille d'évaluation autorisée, à savoir :

Parc Gaston-Renaud

À la firme Techsport inc., 4994, Route 125, Rawdon, Québec, J0K 1S0, au montant total de 38 000 \$ incluant les taxes.

Parc de l'Étrier

À la firme Techsport inc., 4994, Route 125, Rawdon, Québec, J0K 1S0, au montant total de 80 000 \$ incluant les taxes.

Parc Saint-Bernardin

À la firme Tessier Récréo-Parc inc., 825, rue Théophile Saint-Laurent, C. P. 57, Nicolet, Québec, J3T 1A1, au montant total de 40 498,61 \$ incluant les taxes.

De plus, ce comité adjuge un contrat à la firme Équipements récréatifs Jambette inc., 700, rue des Calfats, Lévis, Québec, G6V 9E6, pour la fourniture et l'installation d'équipements de jeux dans divers parcs, selon la section B, pour un montant total de 36 769,58 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et la soumission déposée le 14 mai 2015, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-15004-004-03206	34 699,07 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Gaston-Renaud - Structures de jeux
18-15004-006-03207	73 050,66 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc de l'Étrier - Structures de jeux
18-15004-012-03208	36 980,63 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Saint-Bernardin - Structures de jeux
18-15004-001-03209	2 585,31 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Broad - Structures de jeux
18-15004-005-03210	5 733,36 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Blainville - Structures de jeux
18-15004-008-03211	5 244,12 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Fontaine - Structures de jeux
18-15004-009-03212	1 914,97 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Moncion - Structures de jeux
18-15004-011-03213	4 853,57 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc des Ormes - Structures de jeux

18-12036-009-03214	2 005,26 \$	Fonds de développement des communautés - Secteur de Gatineau
18-14017-003-03215	3 169,57 \$	- Parcs Nobert et des Vignobles Plan quadriennal d'investissements des parcs - Structures de jeux
02-71120-692-03216	8 069,35 \$	Gestion des centres communautaires
04-13493	8 491,77 \$	- Équipements non capitalisables
04-13593	8 470,55 \$	TPS à recevoir - Ristourne TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-616

SOUSSION 2015 SP 117 - SERVICES PROFESSIONNELS - CONTRÔLE DES MATÉRIAUX - RENOUELEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX - FCCQ 2014 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM - MARC CARRIÈRE ET MARTIN LAJEUNESSE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Groupe ABS inc., 531, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1E8, pour les services professionnels de contrôle des matériaux pour les travaux de renouvellement des services municipaux pour les secteurs de Masson-Angers et de Buckingham sur la base des prix unitaires et taux horaires apparaissant à l'offre de prix pour un montant total approximatif de 68 438,87 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 7 mai 2015, et ce, comme étant la soumission qui a obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30756-001-03217	62 493,81 \$	Remplacement et réfection de conduites d'aqueducs, d'égouts et d'infrastructures - Honoraires professionnels et laboratoire
04-13493	2 976,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 968,81 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-617

SOUSSION 2015 SP 128 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉHABILITATION DE L'ÉGOUT COMBINÉ DE LA RUE AMHERST, PHASE 4 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme CIMA+ S.E.N.C., 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Québec, J8P 1E7, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils dans le cadre du projet de réhabilitation de l'égout combiné de la rue Amherst, phase 4 sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 92 324,93 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 4 juin 2015, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

De plus, ce comité autorise la firme CIMA+ S.E.N.C. à présenter, pour approbation, tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-15001-010-03218	84 304,96 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - Honoraires professionnels
04-13493	4 015,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 004,97 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-618

ENTÉRINER UN AJUSTEMENT DE COÛTS DE SOUMISSION POUR UN MONTANT DE 73 671,39 \$ - KF CONSTRUCTION INC. - RÉFECTION DU RÉSEAU 2014-2015, GROUPE 2 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-1299 du 5 novembre 2015, adjugeait un contrat à la firme KF Construction inc. pour les travaux du projet de réfection du réseau routier 2014-2015, groupe 2 pour un montant total approximatif de 1 162 399,34 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur a déposé plusieurs demandes de coûts supplémentaires et que l'analyse de ces demandes a été effectuée par un consultant, soit la firme Stantec;

CONSIDÉRANT QUE les délégations de pouvoir numéros 129685, 131348, 131959 et 132135 ont été autorisées pour une somme totale de 73 671,39 \$ incluant les taxes pour des travaux supplémentaires exécutés aux ordres de changement numéros 01, 03, 04, 05 et 06;

CONSIDÉRANT QU'après vérifications, le Service des infrastructures recommande l'approbation du montant supplémentaire de 73 671,39 \$ incluant les taxes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine les délégations de pouvoir numéros 129685, 131348, 131959 et 132135 pour un ajustement total d'un montant de 73 671,39 \$ incluant les taxes dans le cadre du projet de réfection du réseau routier 2014-2015, groupe 2 portant le coût du contrat à un montant de 1 236 070,73 \$ incluant les taxes.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-619

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME LYNN CARPENTIER JOANISSE À TITRE DE RESPONSABLE, SECTION DES PRATIQUES POLICIÈRES ET DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION - DIVISION DU SOUTIEN ORGANISATIONNEL - SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de responsable, Section des pratiques policières et de la technologie de l'information à la Division du soutien organisationnel du Service de police pour une période prévue du 30 mai au 30 octobre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Lynn Carpentier Joannis à titre de responsable, Section des pratiques policières et de la technologie de l'information à la Division du soutien organisationnel du Service de police pour une période prévue du 30 mai au 30 octobre 2015.

Le salaire de madame Lynn Carpentier Joannis sera celui de la classe 4, échelon 7 de l'échelle salariale des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21600-116 - Soutien organisationnel - État-Major - Policiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-620

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MONSIEUR DANIEL KARAMA À TITRE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT - DIVISION DE L'URBANISME, SECTEUR D'AYLMER - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre d'inspecteur en bâtiment à la Division de l'urbanisme du secteur d'Aylmer au Service de l'urbanisme et du développement durable pour la période du 15 juin au 11 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de monsieur Daniel Karama à titre d'inspecteur en bâtiment à la Division de l'urbanisme du secteur d'Aylmer au Service de l'urbanisme et du développement durable pour la période du 9 juillet au 11 décembre 2015.

Le salaire de monsieur Daniel Karama sera celui de la classe 9, échelon 6 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-61210-132 - Aylmer - Permis et gestion du développement - Temporaires - Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-621

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MONSIEUR LEONARDO CALLE-MORENO À TITRE DE TECHNICIEN, SOUTIEN INFORMATIQUE - SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de technicien, Soutien informatique au Service de police pour la période du 6 juin au 24 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de monsieur Leonardo Calle-Moreno à titre de technicien, Soutien informatique au Service de police pour la période du 6 juin au 24 décembre 2015.

Le salaire de monsieur Leonardo Calle-Moreno sera celui de la classe 8, échelon 3 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-13320-132 - Gestion par activité - Temporaires - Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-622

AUTORISATION DE SIGNER LA LETTRE D'ENTENTE ENT-BLC-15-04 - MODIFICATION D'HORAIRES DE TRAVAIL - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES

CONSIDÉRANT QUE les parties ont signé une convention collective le 22 novembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE la convention collective prévoit, à l'article 24.07j)iii), des horaires de travail particuliers pour les postes ART-BLC-057 et ART-BLC-058;

CONSIDÉRANT les besoins opérationnels du Service des arts, de la culture et des lettres;

CONSIDÉRANT l'accord des parties à modifier les horaires de travail prévus à l'article 24.07j)iii) :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la lettre d'entente ENT-BLC-15-04 intervenue entre la Ville de Gatineau et le Syndicat des cols blancs de Gatineau relativement à la modification des horaires de travail des postes cités en préambule.

Le maire ou en son absence le maire suppléant, le greffier ou en son absence l'assistant-greffier, le directeur général adjoint, Administration et finances et le directeur du Service des ressources humaines sont autorisés à signer la lettre d'entente ENT-BLC-15-04.

Adoptée

CE-2015-623

SOUSSION 2015 SI 125 - SERVICES PROFESSIONNELS - CONCEPTION IMAGE ET SON - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme PXL MEDIA inc. (7333706 Canada inc.) 80, rue Adrien-Robert, studio B1, Gatineau, Québec, J8Y 3S2, pour la fourniture de services professionnels pour la conception d'images et de son pour un montant approximatif de 32 124,02 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 mai 2015, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection.

Le contrat sera d'un an, et ce, à compter de la date d'adjudication par le comité exécutif avec la possibilité de le prolonger pour une période additionnelle d'une année.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants, jusqu'à concurrence des montants disponibles :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-19520-499	29 333,51 \$	Activités de reconnaissance
04-13493	1 397,00 \$	TPS à recevoir -Ristourne
04-13593	1 393,51 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires au budget des années 2016 et 2017 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 7 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-624

PROLONGATION DE L'AFFECTION TEMPORAIRE DE MONSIEUR JIMMY CÔTÉ À TITRE DE TECHNICIEN-INSPECTEUR AUX ÉQUIPEMENTS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de technicien-inspecteur aux équipements au Service des travaux publics pour une période prévue du 13 avril au 3 octobre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de monsieur Jimmy Côté à titre de technicien-inspecteur aux équipements au Service des travaux publics pour la période du 5 juillet au 3 octobre 2015.

Le salaire de monsieur Jimmy Côté sera celui de la classe 8, échelon 2 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71450-132 - Pistes cyclables et sentiers récréatifs - Temporaires - Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

DÉPÔT DE DOCUMENT

- Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement numéro 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires - Période du 2 au 29 avril 2015

CE-2015-625

**ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR MICHEL FORTIN
À TITRE DE CHEF DE SECTION, RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX
- SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de chef de section, Rémunération et avantages sociaux (poste SRH-CAD-006 au plan d'effectifs des cadres) du Service des ressources humaines, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Michel Fortin au poste de chef de section, Rémunération et avantages sociaux (poste SRH-CAD-006 au plan d'effectifs des cadres) du Service des ressources humaines sous la gouverne du directeur.

Le salaire de monsieur Michel Fortin est établi à la classe 5, échelon 7 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Michel Fortin sera assujéti à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Michel Fortin est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés-cadres de la Ville de Gatineau à l'exception de l'article I. Il bénéficiera de cinq semaines de vacances.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du service en conséquence.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-16100-115 - Service des ressources humaines - Réguliers - Non Syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-626

SUSPENSION DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 108215

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 108215 a commis une faute grave en tenant des propos menaçants envers les employés de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la faute va à l'encontre du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la suspension de cinq jours sans traitement de l'employé 108215.

Les dates de la suspension seront déterminées par le service concerné en collaboration avec le Service des ressources humaines et conformément à la convention collective.

Adoptée

CE-2015-627

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME JOLIANE BEAULIEU À TITRE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT - DIVISION DE L'URBANISME, SECTEUR DE GATINEAU - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre d'inspecteur en bâtiment à la Division de l'urbanisme du secteur de Gatineau au Service de l'urbanisme et du développement durable pour la période du 15 juin au 11 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Joliane Beaulieu à titre d'inspecteur en bâtiment à la Division de l'urbanisme du secteur de Gatineau au Service de l'urbanisme et du développement durable pour la période du 6 juillet au 11 décembre 2015.

Le salaire de madame Joliane Beaulieu sera celui de la classe 9, échelon 7 de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-61230-132 - Gatineau - Permis et gestion du développement - Temporaires - Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-628

ENTÉRINER ET APPROUVER LE VERSEMENT DES SOMMES DÉCOULANT DE LA SENTENCE ARBITRALE AU DOSSIER DE GRIEF BLC-2012-76 ET MODIFIER LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2012-1597 DU 7 NOVEMBRE 2012

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, il est nécessaire de faire autoriser par ce comité les dépenses supérieures à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense quant au paiement de la sentence arbitrale dans le dossier de grief BLC-2012-76 sera au-delà de la somme de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro CE-2012-1597 du 7 novembre 2012 devra être modifiée afin de substituer au congédiement une suspension de six mois pour l'employée 109557 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le directeur du Service des ressources humaines à verser les sommes dues dans le dossier de grief BLC-2012-76;

De plus, ce comité autorise la modification de la résolution numéro CE-2012-1597 du 7 novembre 2012 afin de substituer au congédiement une suspension de six mois pour l'employée 109557.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-629

PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'ESSAI DE L'EMPLOYÉ 105223

CONSIDÉRANT QUE ce comité approuvait, le 9 juillet 2014, l'engagement à l'essai de l'employé 105223 avec une période d'essai de 12 mois;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier est entré en fonction le 21 juillet 2014;

CONSIDÉRANT QU'il doit apporter des améliorations à ses compétences dans le but d'atteindre le niveau de rendement souhaité;

CONSIDÉRANT QUE la période d'essai de 12 mois devrait se terminer le 20 juillet 2015 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de prolonger la période d'essai de l'employé 105223 de six mois, soit jusqu'au 20 janvier 2016.

Adoptée

CE-2015-630

PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MONSIEUR MARTIN RIOPEL À TITRE DE CONTREMAÎTRE - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de contremaître au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour une période prévue du 1^{er} juillet au 13 octobre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de monsieur Martin Riopel à titre de contremaître au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour une période prévue du 1^{er} juillet au 25 septembre 2015.

Le salaire de monsieur Martin Riopel sera celui de la classe 2, échelon 6 de l'échelle salariale des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71301-135 - Natation - Temporaires - Non syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-631

ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MADAME VALÉRIE PERRON À TITRE DE COORDONNATEUR DE PROJET - DIVISION DU PARC IMMOBILIER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 25 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler une affectation temporaire à titre de coordonnateur de projet à la Division du parc immobilier au Service des infrastructures pour une période de deux ans;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à cette affectation temporaire dépassera la somme de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement temporaire de madame Valérie Perron à titre de coordonnateur de projet à la Division du parc immobilier au Service des infrastructures pour une période prévue de deux ans.

Le salaire de madame Valérie Perron sera celui de la classe 4, échelon 3 de l'échelle salariale des professionnels de la Ville de Gatineau.

Madame Valérie Perron sera assujettie à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Madame Valérie Perron est assujettie à la convention collective du regroupement des professionnels de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-31150-135 - Division du parc immobilier - Temporaires - Non syndiqués et 18-14005-002 - Honoraires professionnels - Édifices et électricité - Ressources internes.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-632

MODIFICATION À L'ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LAHAYE AU POSTE DE RESPONSABLE, GESTION DES ARÉNAS - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2013-232 du 13 février 2013, approuvait l'engagement temporaire de monsieur Jean-François Lahaye au poste de responsable, Gestion des arénas au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour une période de trois ans;

CONSIDÉRANT QUE le titulaire du poste de responsable, Gestion des arénas au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés devait être affecté pour une période de trois ans à un projet spécial;

CONSIDÉRANT la fin prématurée du projet spécial et le retour du titulaire à son poste de responsable, Gestion des arénas au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de mettre fin à l'engagement temporaire et au lien d'emploi de monsieur Jean-François Lahaye en date du 10 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-633

AUTORISATION DE SIGNER LA LETTRE D'ENTENTE ENT-POM-15-03

CONSIDÉRANT le grief POM-15-01 déposé le 20 février 2015;

CONSIDÉRANT la signature de la convention collective 2008-2015 le 22 septembre 2010;

CONSIDÉRANT le désir des parties de conclure une entente hors cour afin de déjudiciariser ce dossier;

CONSIDÉRANT les sommes impliquées dans le dossier :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la lettre d'entente ENT-POM-15-03 intervenue entre la Ville de Gatineau et l'Association des pompiers et pompières de Gatineau.

Le maire ou en son absence le maire suppléant, le greffier ou en son absence l'assistant-greffier, le directeur général adjoint - Administration et finances et le directeur du Service des ressources humaines sont autorisés à signer la lettre d'entente ENT-POM-15-03.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2015.

Adoptée

CE-2015-634

ENTÉRINER ET APPROUVER LE DÉPASSEMENT DES COÛTS DES HONORAIRES PROFESSIONNELS PRÉVUS AU DOSSIER NUMÉRO 2240-02/12032

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 726-1-2014 concernant la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau à certains fonctionnaires, il est nécessaire de faire autoriser par ce comité les dépenses supérieures à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense encourue et à venir pour les services professionnels dans le dossier numéro 2240-02/12032 sera au-delà de la somme de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les auditions ont été suspendues jusqu'à ce que la Cour municipale rende un jugement sur la requête en révision judiciaire contestant une décision préliminaire de l'arbitre dans le présent grief. Conséquemment, d'autres frais sont à prévoir lors de la reprise des auditions et pour la poursuite de la requête en révision judiciaire;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3.0.2 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Gatineau est exemptée du processus de soumission compte tenu que ce mandat de services professionnels est nécessaire dans le cadre d'un recours devant les tribunaux :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité confirme le mandat de la firme Cain Lamarre Casgrain et Wells, avocats et de M^c Claude Fabien, arbitre de griefs et autorise le directeur du Service des ressources humaines à engager des frais d'honoraires professionnels supérieurs à 25 000 \$ dans le dossier numéro 2240-02/12032 jusqu'à concurrence des sommes disponibles.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16100-416 - Service des ressources humaines - Section relations de travail, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif